



Présents : MM. SCHULTZ - GATEAUD - COULON - BERTHOUD - DUBOIS - LYOT - PETRILLO - GALLAND - GOBET -
Mmes EVANNO - LAGRANGE - TARDY (arrivée à 20 h 35) - DASSONVILLE

Absents : M. SARAS - Mme COMTE

Convoqués en séance ordinaire le 05 décembre 2011 à 19 h 30

Désignation d'un secrétaire de séance : Jean-Claude DUBOIS

Monsieur le Maire propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 04 novembre 2011.

Une modification du point 2 est souhaitée. Dans la partie : « La commission s'est réunie le mercredi 19 octobre 2011 pour **réaliser** une situation des comptes budgétaires », **remplacer réaliser par examiner**.

A l'unanimité, après approbation de la modification ci-dessus, le procès-verbal de la séance du 04/11/2011 est adopté ; le conseil délibère.

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Proposition d'avancement de grade

Dans le cadre de la promotion interne, Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire en date du 06 décembre 2011, deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade. Pour ce faire, l'assemblée doit se prononcer sur la création et la suppression d'emplois au 1^{er} janvier 2012.

Filière : technique

Grade : adjoint technique 1^{ère} classe : ancien effectif 2 - nouvel effectif 0

Grade : adjoint technique principal de 2^{ème} classe : ancien effectif 0 - nouvel effectif 2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

- Contrat à Durée Déterminée - service administratif

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a proposé un CDD de 6 mois à raison de 20 heures hebdomadaires (du 02 décembre 2011 au 1^{er} juin 2012) à un agent au service administratif.

- Augmentation du temps hebdomadaire - service petite enfance

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 30 septembre 2011, le conseil municipal s'était prononcé favorablement pour l'augmentation de la durée hebdomadaire d'un agent ayant les fonctions d'ATSEM suite au décloisonnement de la classe des CP. Pour régulariser la décision du 30 septembre, une délibération sera prise pour qu'à compter du 1^{er} janvier 2012, le temps hebdomadaire de l'agent soit de 22 h.

2. GESTION FINANCIÈRE

- RECOUVREMENT BUDGÉTAIRES - Admission des sommes en non-valeur

Monsieur le Maire avise les membres du conseil municipal d'une demande d'admission des sommes en non-valeur pour 2011 présentée par M. le Trésorier pour un montant total de 70.35 € (titre de 2009 pour 22.67 € - titre de 2006 pour 47.68 €).

Exposé entendu, le Conseil Municipal n'autorise pas l'admission des ces 2 sommes en non-valeur et demande à M. le Trésorier de la Roche Vineuse de recouvrer ces sommes.

- EXÉCUTION ANTICIPÉE DU BUDGET 2012

Afin de permettre la continuité du fonctionnement de la commune avant le vote du budget primitif 2012, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer pour autoriser l'exécution des opérations courantes. Ainsi, après délibération, il sera possible de :

Recouvrer les recettes et mandater les dépenses pour la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget 2011,

Mandater les dépenses pour la section d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2011,

Mandater les dépenses afférentes au remboursement du capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal APPROUVE cette décision.

3. PROPOSITION DE LOCATION D'UNE MAISON COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle que par convention d'occupation précaire, un logement communal a été loué aux propriétaires du Château d'Igé pour la période estivale du 1^{er} mai au 31 octobre 2011 (besoin d'hébergement de leur personnel saisonnier).

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DONNE son accord pour reconduire l'opération de location par l'établissement d'une convention d'occupation précaire d'un logement communal du 1^{er} février au 22 novembre 2012, AUTORISE le Maire à signer ladite convention et à fixer le montant du loyer à 370 € hors charges,

4. REPRISE D'UN BAIL COMMERCIAL

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Maître FROMONTEIL de Mâcon pour la reprise d'un bail commercial et d'une licence IV. Les éléments présentés n'ont pas permis au conseil de statuer sur la requête. Il sera demandé des informations complémentaires qui sont liées à des problèmes juridiques.

5. PROPOSITION DE L'ONF POUR LA VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire informe les membres présents d'une proposition de l'ONF pour la vente et l'exploitation groupées de bois de chauffage. Sont concernées au Bois de la Roche :

Parcelles	Type de coupe	Surface	Essences principales	Produits	Volume prévisionnel
15 - 16 - 17 - 18	Feuillue	28.76 Ha	Chêne/Charme/ Hêtre	Bois de chauffage en 2 m	2 200 stères

Pour que l'opération soit possible, une convention de vente et exploitation groupées de bois doit être signée entre la Commune et l'ONF. Le coût de l'exploitation est de 18 € par stère. Le prix de vente serait fixé à 24 € le stère.

Recettes nettes pour la commune : $2\ 200 \times 6 \text{ €} (24-18) = 13\ 200 \text{ €}$.

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer ladite convention,

6. APPROBATION DU CHOIX DU CABINET D'ASSURANCES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission des Finances s'est réunie le 07 décembre 2011 pour examiner les offres reçues suite à la consultation pour la souscription des contrats d'assurances pour la commune. Seulement une offre a été reçue : la SMACL (prestataire actuel jusqu'au 31.12.2011).

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, VALIDE la proposition de la SMACL pour la somme TTC de 11 998.23 € à compter du 1^{er} janvier 2012 et pour une durée de 4 ans,

7. ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

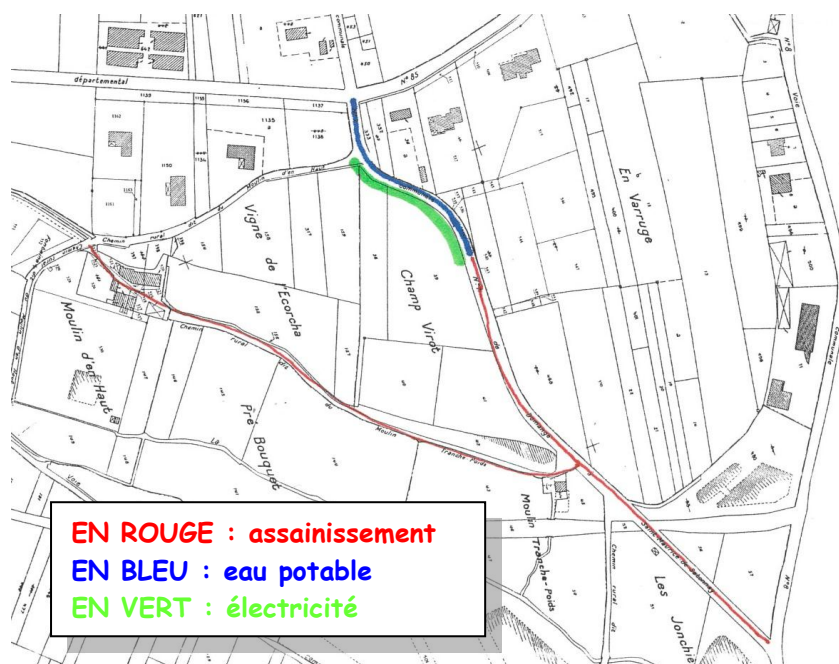
Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (choix d'un architecte) est en cours pour l'opération surface commerciale / locaux service technique. Il informe également qu'il recevra prochainement M. GUYON du Cabinet GALLET pour la proposition d'études paysagères et urbanistiques concernant le parvis de la Mairie / la Place du Souvenir / la traversée du Martoret.

Il précise qu'en ce qui concerne la Place du Souvenir, une étude est en cours pour l'enfouissement des réseaux prévu en 2012. C'est l'occasion de profiter de ce chantier (réalisation et financement par le SYDESL pour un coût prévisionnel de 50 000 €) et d'y associer des travaux de voirie, d'assainissement, d'enfouissement des réseaux télécom et l'éclairage public.

8. PROJETS RÉSEAUX ET VOIRIE 2012 (en partie)

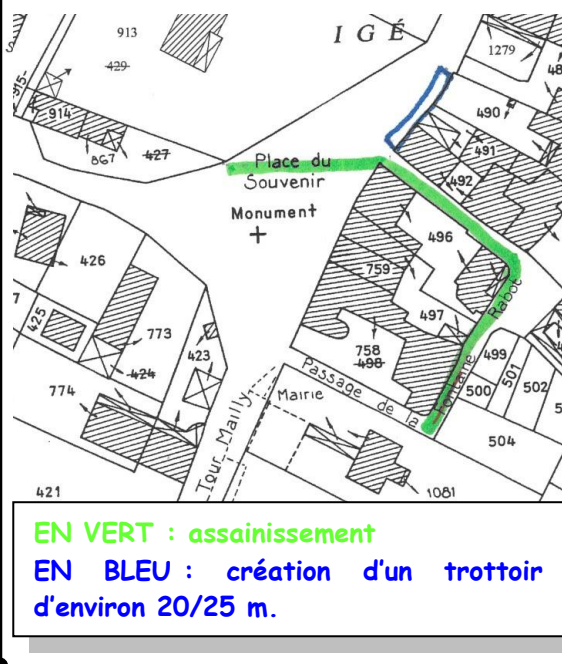
Monsieur le Maire présente à l'assemblée les projets de travaux incontournables pour 2012 :

→ EN VARRUGE ET MOULIN D'EN HAUT



EN ROUGE : assainissement
EN BLEU : eau potable
EN VERT : électricité

→ PASSAGE DE LA FONTAINE RABOT



EN VERT : assainissement
EN BLEU : création d'un trottoir d'environ 20/25 m.

Toutefois, Monsieur le Maire précise qu'à ce jour, ces projets ne sont pas encore chiffrés et donc non inclus dans le prévisionnel budgétaire pour l'exercice 2012.

9. AVENANT A LA CONVENTION DE DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

La Préfecture propose aux collectivités territoriales d'élargir le procédé de dématérialisation aux documents budgétaires (budgets, comptes administratifs, décisions modificatives). Pour ce faire, un avenant à la convention doit être signé.

Exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le maire à signer ledit avenant en partenariat avec la Préfecture.

10. RÉGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite aux abus constatés sur les locations au titre des habitants d'Igé de la salle polyvalente, Monsieur le Maire fait part aux membres présents qu'une commission ad-hoc s'est réunie le 05 décembre 2011. Après examen, il ressort que le règlement actuel de location de la salle polyvalente manque de précisions sur les tarifs préférentiels réservés aux habitants de la commune. Il sera donc mentionné sur les tarifs préférentiels (habitants) : location réduite pour le mariage des habitants et de leurs enfants, anniversaires et anniversaires de mariage à caractère événementiel.

Une attestation sur l'honneur, accompagnée de justificatifs, sera annexée au contrat et complétée par chaque demandeur igéen.

11. DEVIS DIVERS

- La parole est donnée à Mme LAGRANGE pour les besoins 2012 au service espaces verts
 - NATURALYS : fournitures diverses (produits phytosanitaires, terreau, pelouse...) : 1 847.69 € TTC
 - NATURALYS : acquisition de 11 balconnières (Mairie + Martoret) : 1 407.18 € TTC
 - SARL BIOMASSE : élagage platanes place de l'église + école et abattage frênes vers le stade : 2 332.20 € TTCAccord à l'unanimité pour les 3 devis sur exercice 2012
- Démolition maison Claude PAIN : l'étude béton armé a été réalisée par le Cabinet TECO. les plans d'exécution et le suivi de la mise en place des contreforts n'ont pas été prévu. Monsieur le Maire propose que le Cabinet TECO se charge de l'exécution de ces travaux qui seront réalisés par la société CHEVRIER pour 2 400 € TTC - Accord à l'unanimité.
- Passage caméra dans le réseau assainissement du Passage de la Fontaine Rabot (avant tout commencement de travaux d'assainissement - cf point 8) par la société id2c pour 2 € m/l- Accord à l'unanimité
- Fresque murale sur le mur de la bibliothèque : en attente (suite au constat de fissures).

12. INFORMATIONS DIVERSES

- Resto du Cœur : demande d'aide - Accord à l'unanimité pour 500 €.
- Demande de M. Olivier FICHET pour la création d'un chemin piétonnier à la sortie du Martoret.
- Invitation à la remise de maillot de football au Domaine Fichet le jeudi 15 décembre 2011 à 19 h.
- Courrier du SENAT contre la libéralisation des droits de plantation - Approbation de cette décision par délibération - Accord à l'unanimité.
- Spectacle de Noël pour les enfants de l'école le 15 décembre 2011 à partir de 14 h 45.
- Goûter des anciens le 16 décembre 2011 à partir de 14 h 30.
- Repas du CCAS le 21 janvier 2012 à 12 h au restaurant Le Gourmandin.
- La prochaine réunion du PLU aura lieu le jeudi 15 décembre 2011 à 9 h en mairie.
- Déplacements doux : la commission voirie s'est réunie le 28 novembre 2011. Prochaine réunion le 12 décembre 2011 où ont été également conviés les propriétaires concernés par cette opération.
- Maison des Dragons à Cluny : Mme REBILLARD tente de collecter des fonds pour cette acquisition. Par l'intermédiaire du Fonds de Dotation de Cluny, une aide symbolique de 200 € est attribuée (9 voix POUR et 4 abstentions).

Tous les points ayant été abordés, la séance s'est levée à 21 h 40.

Le prochain conseil municipal aura lieu LUNDI 23 JANVIER 2012 à 20 h 30.